

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 190

☐ Octobre 2008

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE



ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

À l'initiative des organisations de l'Éducation :
AFL, Cé, CEMEA, CRAP, Cahiers pédagogiques,
FAEN, FCPE, FEP-CFDT, FER-CGT, FG PEP,
FIDEL, Francas, FSU, GFEN, ICEM péd. Freinet,
JPA, Ligue de l'Enseignement (FOL), SGEN-CFDT,
SUD-éducation, UNEF, UNL, UNSA-éducation.

Apportent leur soutien : AEAT, EFPEN, AGEEM,
ANATEEP, APSES, APKHK SES, ATTAC France, CFDT, CGT, CNAL,
EEDF, FNAME, BN FNAREN, FN DDEN, FNFR, LDH, MRAP, PRISME,
UDPPC, UNSA.

Manifestation à *PARIS* Dimanche 19 octobre

- ☐ Pour la défense des services publics,
des retraites et des emplois publics.
- ☐ Pour la priorité à l'éducation
et à la recherche publique.
- ☐ Pour des moyens et des personnels qualifiés
pour la réussite de tous
- ☐ Pour un service public démocratique
répondant aux besoins de la Nation...

(pour participer : 04 66 49 15 90 et <http://48.snuipp.fr>)

SOMMAIRE

- | | |
|---|------|
| ☐ <i>Agir Ensemble</i> : La Fête à Edvige ; Demi-journée d'informations syndicales | p. 2 |
| ☐ <i>Éditorial</i> : Crise, budget et École ; Rupture dangereuse | p. 3 |
| ☐ <i>Administratif</i> : CAPD du 10 octobre, plan de formation 2008-2009 | p. 4 |
| ☐ <i>Administratif</i> : CR de la CAPD ; Lu au BO ; Concours d'accès au corps des PE | p. 5 |
| ☐ <i>Élections CAPD</i> : Novembre, décembre 2008, Liste des candidats | p. 6 |
| ☐ <i>Métier</i> : 60 h, dispositif de suivi ; CLIS.
Retraités : Manif le 16 octobre ; Assimilation des instituteurs. | p. 7 |
| ☐ <i>Agir Ensemble</i> : Se syndiquer ; Voir sur http://48.snuipp.fr | p. 8 |

Demi-journée
d'informations
syndicales

Vendredi 24 octobre
après-midi
Florac, Marvejols,
Mende,

Voir ordre du jour
et modalités en page 2
et sur <http://48.snuipp.fr>

Le collectif "non à Edvige" maintient son appel à manifester le 16 octobre, jour de la sainte Edvige, pour réclamer le retrait de ce décret. Après le recul ministériel, la nouvelle version présente quelques avancées mais ne constitue pas un "réel retour aux principes qui doivent régir le fonctionnement d'un État de droit". Le collectif précise que si le droit à l'oubli pour les mineurs est acté, il ne peut faire oublier qu' "il s'agit pour la première fois de fichier des mineurs et ce sur de simples soupçons, sans l'existence du moindre délit."

Demi-journée d'informations syndicales Vendredi 24 octobre à 14 heures

- FLORAC** : Groupe scolaire élémentaire La Croisette
- MENDE** : Salle des associations, place du Foirail.
- MARVEJOLS** : Groupe scolaire La Coustarade

Ordre du jour proposé :

- Points d'actualité
- Bilan des actions du 7 et du 19 octobre.
- Budget 2009 et carte scolaire.**
- Élections professionnelles.**
- Questions diverses.

On peut participer à la réunion du secteur de son choix (Florac, Marvejols ou Mende).

*Réunions ouvertes à tous,
syndiqués et non-syndiqués.*

La proposition de l'administration est que ces heures soient prises sur les 24 heures (concertation entre enseignants, rencontres avec les parents...) comprises dans les 108 heures libérées par le samedi matin. Cette proposition, n'est pas acceptable pour les syndicats.

Le **SNUipp** refuse de voir notamment l'augmentation du temps de concertation remise en cause.

On retomberait alors aux 18 heures annuelles de concertation antérieures.

Le **SNUipp**, comme le SE-Unsa, propose le maintien de ces réunions sur le temps de classe en présence des élèves.

S'appuyant sur le fait que les textes qui régissent le droit syndical et plus particulièrement les RIS ne sont pas abrogés, il considère que ceux-ci continuent à s'appliquer.

Modèle de lettre aux parents à reproduire ou à adapter.

ECOLE PUBLIQUE de
CLASSE de

Madame, Monsieur,

Le droit syndical dans la fonction publique prévoit pour tous les personnels, des temps d'informations professionnelles.

Dans l'Éducation Nationale, ce sont deux demi-journées par an qui sont ainsi utilisées.

La première réunion de l'année aura lieu le

Vendredi 24 octobre 2008 après-midi

L'enseignant de votre enfant n'assurera pas ses cours cet après midi-là.

Soyez assurés que nous utiliserons au mieux ces temps de réflexion sur l'École et notre métier, dans l'intérêt de vos enfants et du service public.

Éditorial

Crise, budget et École...

Trois décennies au moins de libéralisation à outrance, de déréglementations en tout genre, d'hypertrophie des marchés financiers placés sous la dictature des profits et des taux de rentabilité : le résultat est là, sous nos yeux, étonnés de ne pas assister à un chaos social plus vaste encore !

Au passage, qui peut encore aujourd'hui légitimer ne serait-ce qu'une seconde la privatisation de la Poste, après la vente à l'encan de toute la richesse nationale : télécommunications, énergie, transports... ?

Attention donc au mensonge suprême.

Le gouvernement va tenter, d'une manière ou d'une autre, de nous convaincre que la débâcle financière n'aura que peu d'effets sur nos conditions de vie, de salaire, nos emplois. Comme si préexistait une sorte de déconnexion entre la sphère financière et la sphère réelle de nos économies. C'est tout le contraire.

La finance, loin d'être neutre, étouffe l'activité et détruit les richesses, au détriment de la production et des entreprises, faisant grimper le chômage.

Dans ce contexte, les choix du gouvernement de supprimer encore 13 500 emplois dans l'Éducation, au budget 2009, correspondent à la même logique de démolition.

Sous prétexte "*d'économies*", on se prive des moyens de faire face à la crise et de relancer la croissance et on fait supporter au plus grand nombre "les cadeaux" (parfois même un peu trop voyants !) faits à quelques uns.

Les attaques contre l'école maternelle, les RASED, les programmes, les méthodes, la formation professionnelle et les IUFM, la laïcité, ... en un mot contre l'École de la République, participent aujourd'hui au danger gravissime qui pèse sur notre société.

Seule notre action (dont le **19 octobre à Paris...**) pourra freiner leur "*récession*".

Mende le 5 octobre 2008

Rupture dangereuse

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer que le projet de budget 2009 prévoyait 6 000 suppressions d'emploi dans les écoles élémentaires et maternelles.

Pour la première fois, une hausse du nombre d'élèves (en septembre 2009, 15 400 élèves supplémentaires attendus) s'accompagne de suppressions de postes.

Derrière l'affichage trompeur de la création de 500 postes, ce sont bien des milliers d'enseignants qui vont manquer à la rentrée 2009 dans les écoles.

☐ moins 3000 postes E et G dans les RASED : les personnels concernés seraient affectés sur des postes d'adjoints devant une classe dans "*des secteurs comportant des élèves rencontrant des difficultés*".

☐ moins 500 postes de "mis à disposition" auprès d'associations, de personnels TICE, langues vivantes, organismes divers...

☐ moins 3000 postes mis au concours : cela se traduira par la suppression de 1200 postes effectuant les décharges des directeurs d'école ou permettant le départ en formation continue.

Et des postes de Titulaires Remplaçants...

Après le "*débrouillez-vous*" sur les 60 h., la remise en cause de la maternelle, cette annonce de budget constitue une immense régression qui amplifie le renoncement à une école publique au service de la réussite de tous.

L'annonce de mise en réserve de 500 postes de personnels administratifs qui seraient affectés aux futurs EPEP est une véritable provocation.

Ce nouveau projet n'a fait l'objet d'aucune concertation alors que le précédent avait été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales, associatives et d'usagers du service public d'éducation.

Ce projet de budget confirme une rupture dangereuse dans le premier degré.

Le **SNUipp** demande solennellement au gouvernement de renoncer à ces suppressions massives de postes et à son projet d'EPEP.

Le SNUipp appelle à participer à la manifestation nationale du dimanche 19 octobre à Paris.

Administratif

CAPD du 1er octobre : Plan de formation 2008-2009

Stages obtenus :

29 septembre
au 3 octobre

Stage régional Occitan

Liste principale :
VALENTIN Laetitia
POUJOL Élodie
CREISSEL Carine
DELON Aurore

9 octobre, 7 avril CLEMI, du journal scolaire au blog

Liste principale :
GUARDIA Sylvie
MEYRAND Myriam
BERNARD Alice
DALUT-ORLHAC Mylène
CHAMBON David
BAUDET Morgane
ROCHETTE Sylvie
GUIRAL Isabelle

Liste d'attente :
MEISSONNIER Nathalie
REY Stéphanie
BOUDON Carole
HERBERA Ivan
SERRANO Julien
VICTOR-SERRANO Sophie

SABY Odile

17 et 18 novembre,
2 et 3 mars

Enseignement des sciences expérimentales

Liste principale :
LEROY Liliane
GASC Christine
CALMELS Karine
MASSE Nathalie
GUIRAL Isabelle
COHEN-BACRIE Laure
CUARTERO Catherine
CONNOR Sigrid

Liste d'attente :
BOUDON Carole
VEYRUNES Lucie
GUIRAUD Sandra
BRUNEL Marlène
ROUSSON Claudie
MENOUX Sandra
PIOT Céline

DESNAUD Delphine
CAMPO Mireille
CAVALLO Lysiane
MALHERBE Suzanne

24 novembre
au 12 décembre

Stage langue vivante

Liste principale :
NORY Bernadette
BONNAL Aline
PAULHAC Fabienne
MILLE Anne
CABANEL Alain
BELLEGARDE Hélène
ASSIER-MANUEL Claudine

APCHER Aurélie
LAURAIRE Dominique
YZERN Odile
AMRANI Ouassila
DUPIAT Delphine
JOULIE Maud
ROUX Jessica
TERRISSE Alice
GUIRAUD Sandra

Liste d'attente :
ZIMMERMANN Claire
PRAT Julie
MEYRIAL-LAGRANGE Karine

AMANS Igor

2 et 3 février Activités physiques et sportives hivernales

Liste principale :
CAYOT Thierry
DOUET Éric
FELTGEN Alexandre
PORTAL Bruno
CHAMBON David
MEZY Julien
MASSE Nathalie
PARAYRE Christophe

Liste d'attente :
GUIRAL Isabelle
FINIELS Agnès
VOHRINGER Mathias
JANS Christine
CONNOR Sigrid
BONAMUZA Laurent
SARRUT Régis
BERNABEU Brice
FERRER Sébastien
JOULIE Maud
LAZES Florence
BRUNEL Marlène

HERBERA Ivan
PIOT Céline
FERRER Fabienne
TERRADE Mathias
BERGOGNE Magali
VIDOU Stéphane

5 au 6 février,
5 au 6 mars

Mathématiques

Liste principale :
DUCROS Isabelle
MARTIN Christelle
TOURNEMIRE Sylvain
ROUSSON Alain
AURAND Laurence
NIVOLIES Bénédicte
BAUDET Morgane
FEFFER Sophie

Liste d'attente :
PLATON Anne
GUIRAL Isabelle
PAGES-PALMIER Sandrine

RABIER Sylvie
KOSTOVSKI Spase
NAVEAUX Émilie
RAMEAU Sylvia
VIEILLARD Gaëlle
GUIRAUD Sandra
BRUNEL Marlène
HERBERA Ivan
PERRIER Isabelle
ROUSSON Claudie
CLAVEL Marie
BRESSIEUX Jérôme
BONNAL Mélanie

23 au 24 février,
11 au 12 mai

Vocabulaire, du cycle 1 au cycle 3

Liste principale :
BERNON Pascale
DOUET Éric
GUARDIA Sylvie
DUCROS Isabelle
GASC Christine
SANTA Ghislaine
TARDIEU Sybille
RESCHE Anne

Liste d'attente :
TOURNEMIRE Sylvain
BONNAL Delphine
LACHAPPELLE Nathalie
ROUSSON Alain
COURSIERES Alexandra

CHEYREZY Dominique
AURAND Laurence
CHAMBON David
CARNAC Marie-Thérèse
TICHIT Nathalie
PARAYRE Christophe
COUDERC BUISSIÈRE Nathalie

9 au 10 mars
Arts visuels
et graphisme

Liste principale :
CAYOT Thierry
JOURDAN Claudie
GERBAL Florence
PRANLONG Évelyne
TERME Marie-Christine
LEROY Liliane
JAFFUEL Karine
GUARDIA Sylvie

Liste d'attente :
DUCROS Isabelle
MARTIN Christelle
RESCHE Anne
BONNAL Delphine
LACHAPPELLE Nathalie
COURSIERES Alexandra

ROSSIGNOL Joëlle
CHEYREZY Dominique
CHAUSI Martine
FEFFER Sophie
TICHIT Nathalie
PARAYRE Christophe

15 au 19 juin
Activités d'expression

Liste principale :
JOURDAN Claudie
GASC Christine
TARDIEU Sibylle
MARTIN Christelle
BONNAL Delphine

COURSIERES Alexandra
DALUT-ORLHAC Mylène
CHAMBON David

Liste d'attente :
NIVOLIES Bénédicte
FEFFER Sophie
HICAUBERT Karine
MEZY Julien
VITROLLES Véronique
COHEN-BACRIE Laure
CUARTERO Catherine
VOHRINGER Mathias
NAVEAUX Émilie
SAPIN Laure
GALTIER Bénédicte

25 mai au 12 juin
Enseigner les arts
à l'école

Liste principale :
CAZORLA Sylvie
WEINSANTO Nathalie
GIRAL Gilles
JAUVERT Véronique
BORDES Christophe
PISANESCHI Carol
CROUZET Marie-France

BONHOMME Cécile
PERSEGOL Laurence
HOURS Pascale
MARCONNET Stéphane
CALMEIL Françoise
COUDERC Hélène
AUBERT Raymonde
LEDUCQ Régine
PELLET Magali

Liste d'attente :
MEGRET Séverine
PAGES-PALMIER Sandrine

Lors de la précédente CAPD,

le 4 septembre, l'administration prévoyait l'intégration de deux PE 2 supplémentaires à l'IUFM de Mende, ce qui dégagait autant de moyens en décharge de direction sur deux écoles du département. Ces deux PE 2 ayant intégré d'autres IUFM de l'académie cette possibilité a disparu.

Le SNUipp, lors de cette CAPD, avait rappelé sa revendication pour toutes les écoles, de plus de décharges pour la direction et le fonctionnement de l'école.

Administratif

Compte rendu de la CAPD

Ont siégé pour le SNUipp—FSU :

- Samuelle ALES-TAURISSON,
- André FOURETS,
- Karine HICAUBERT
- Christelle MARTIN

Départs en stages (voir ci-contre)

Intervention du SNUipp pour :

déplorer le recul de l'offre de formation continue et l'annulation de plusieurs stages en 2007/2008.

Réponse de l'administration : elle assume l'annulation des stages de l'an passé car elle donne priorité aux remplacements des personnels en congés. Pour cette année scolaire, elle a dégagé des moyens supplémentaires de remplacements et espère que le PDF pourra être assuré. Environ 20 % de collègues bénéficieront de la formation continue.

les stages à public désigné : Selon l'administration :

- les collègues T1 bénéficieront de douze jours de formation :
 - un jour remplacé
 - cinq autres déduits des 60 heures d'aide individualisée.
 - Les 6 autres jours seraient pris sous forme de suivi sur le terrain par les conseillers pédagogiques.
 - Aucun accompagnement n'est prévu pour les T 2.
- Les stages à public désigné (direction, liaison CM2 - 6e...) ne comptent pas dans le barème quand ils sont imposés. Pour les stages école, si la demande est faite par l'équipe pédagogique, cela compte dans le barème.

l'habilitation anglais :

Deux sessions seront organisées : une le 15 octobre 2008 et une deuxième en décembre ou janvier, l'administration rappelle qu'elles sont ouvertes à tout le monde. Elles pourraient être prises en compte pour les phases du mouvement 2009.

l'accès aux stages pour les TR, l'ASH et temps partiels :

Les stages R3 ne leur sont toujours pas ouverts car cela ne fait pas des lieux de stages pour les PE 2.

le Plan Académique de Formation (PAF) :

Aucune candidature directe ne peut se faire sur le serveur académique. Il faut informer l'IEN qu'on est intéressé par un stage du PAF. Si l'administration l'inscrit au PDF, on pourra alors "candidater" à ce stage.

les frais de déplacement :

Le SNUipp a été entendu pour les frais de déplacements concernant les directeurs : ils seront défrayés pour deux réunions (celles pour lesquelles ils sont convoqués).

Lu au B.O.

n° 34 du 11 septembre 2008

- Activités éducatives : Concours "Trophée civisme et défense" et "Prix Armées Jeunesse" - édition 2008-2009.

n° 35 du 18 septembre 2008

- Coopération pédagogique: Soutien du ministère de la défense aux projets pédagogiques - Commission bilatérale de coopération pédagogique.
- Comité Central d'Hygiène et de Sécurité : C.C.H.S. ministériel compétent pour l'enseignement scolaire - réunion du 16 juin 2008.

n° 36 du 25 septembre 2008

- Mutations : Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre année scolaire 2009-2010.

n° 37 du 2 octobre 2008

- Activités éducatives : 20e Semaine de la presse et des médias dans l'école
- Formation continue : Actions de formation continue destinées aux enseignants en fonction dans les établissements d'enseignement français à l'étranger - 2009.
 - Comité Central d'Hygiène et Sécurité : Programme annuel de prévention 2008-2009 (Éducation nationale).

Concours de recrutement de professeurs des écoles

Le concours interne 2009 permettant l'accès des instituteurs au corps des PE (réservé aux instituteurs titulaires) est ouvert pour les 4 départements : Aude, Gard, Hérault et Lozère.

Modalités d'inscription

L'inscription se fera essentiellement sur Internet.

1ère phase - Inscriptions :

du jeudi 11 septembre à partir de 12 h. au mardi 21 octobre 2008 avant 17 h.

2e phase - Confirmations

des inscriptions : du jeudi 30 octobre à partir de 12 h. au jeudi 13 novembre 2008 avant 17 h.

<http://www.education.gouv.fr/siac1>

Rappelons que ce "concours" ne correspond pas, contrairement aux autres concours de la Fonction publique, à l'accès à un nouvel emploi. Il permet seulement, le reclassement des instituteurs dans le corps des PE par **reconstitution de carrière**, ce qui est beaucoup plus intéressant financièrement que l'accès par la liste d'aptitude.

Du fait de l'accord signé entre le **SE-Unsa** et le Ministère : lors de l'accès par liste d'aptitude, le reclassement a lieu selon la méthode dite "**des indices**", c'est à dire à l'indice des PE égal ou immédiatement supérieur à l'indice détenu dans le corps des instituteurs.

Le **SNUipp** a toujours refusé la division ainsi créée et revendique la reconstitution de carrière pour tous.

Cette revendication est d'autant plus justifiée que la méthode des indices **pénalise les jeunes PE** mis en concurrence dans leur échelon avec des instituteurs intégrés beaucoup plus anciens.

Ainsi **par exemple**, une jeune PE au 6e échelon s'est vue bloquée au passage au 7e échelon grand choix, malgré sa note 16 (mais AGS 9) : barème 41, par plusieurs personnes intégrées au 6e échelon par la méthode des indices :

- note 14,5, AGS 20,7 : barème 49,7
- note 15,5 et AGS 18,9 : barème 49,9

qui auraient dû être aux 9e et 10e PE par reconstitution de carrière.

Élections CAPD

Novembre et décembre 2008 : votez !

Un peu d'histoire

Avant 1992 et jusqu'à la disparition du SNIPEGC-FEN, il y avait en Lozère 5 élus de ce même syndicat.

En 1992, les exclusions qui ont suivi le Congrès d'Orléans en juin 1992, ont conduit à la division.

Décembre 1993, aux premières élections après la scission, les résultats donnent :

3 élus SNUipp et 2 élus SE.

En 1996, il a manqué 3 voix pour 4 et 1.

En 1999, avec 92% de votants **le SNUipp** (70% des voix) **obtient 4 élus sur 5** (SE : 1).

En 2002, avec moins de votants : 83,26 % et 62,60 % des voix, le SNUipp a eu **à nouveau 3 élus sur 5.**

En 2005, retour à la situation de 1999. Malgré une nouvelle baisse de votants : 78 %, avec 68 % des voix

le SNUipp obtient 4 élus sur 5 (1 SE).

Les personnels nouvellement nommés en Lozère, constatent les acquis importants pour la qualité du service public dus pour une grande part au **syndicalisme unitaire**

(hier SNIPEGC et aujourd'hui **SNUipp**).

Les attaques actuelles notamment contre l'École et ses personnels, nécessitent de le renforcer.

Une conclusion s'impose :

dans l'intérêt de l'École Publique de ses élèves et de ses personnels :

VOTEZ et VOTEZ SNUipp !

Des pratiques nouvelles pour un syndicalisme rénové

Le pluralisme existe dans le SNUipp et la FSU syndicats ouverts à tous et toutes les instances le prouvent.

Des décharges qui tournent, **ENSEMBLE**, journal mensuel, au service de toute la profession, réunions ouvertes, information et défense de tous les personnels, travail unitaire avec toutes les confédérations syndicales et les partenaires de l'école sans compromission, ouverture sur la société (par exemple, le **SNUipp** est cofondateur d'ATTAC, de RESF...).

Ce syndicalisme est novateur, avec un fonctionnement différent des autres

organisations : il nous concerne tous.

Un syndicalisme actif

L'action syndicale s'exerce dans un contexte difficile : gouvernement, orientations budgétaires, évolutions de la société, économie....

Depuis sa création, le **SNUipp** a repris bon nombre de dossiers concernant le métier, le devenir de l'école et de ses personnels, nos publications en témoignent :

Nationalement pour la défense des personnels et de l'école,

Départementalement, le **SNUipp** a contribué par ses actions à maintenir un tissu scolaire toujours fragile et sans cesse attaqué dans un contexte lozérien traditionnellement difficile.

Les attaques du gouvernement se sont multipliées : sur la laïcité, le fonctionnement de l'école et contre les personnels et leurs droits.

Il faut résister !

C'est ENSEMBLE que nous y parviendrons !

Rôle des CAPD et CAPN

Les CAPD ont à connaître ce qui concerne la carrière et l'affectation des personnels et sont obligatoirement consultées sur les sujets suivants : promotions, mouvement départemental, formation continue, stages, réemploi-réadaptation, distinctions honorifiques (!), titularisation, questions disciplinaires, baisse de note, etc. ...

La CAPN a à connaître ce qui concerne la carrière des enseignants détachés en France et hors de France. De plus, elle s'occupe des permutations interdépartementales, des stages nationaux, des affectations sur poste de réemploi.

Les commissions paritaires (CAPD, CTPD, CDEN, CDAS, Commissions de réforme, Conseil Départemental de formation), spécificité de la fonction publique, instaurées en 1947, sont un acquis de la Résistance important et précieux qui a mis fin à une gestion arbitraire de la carrière des personnels et qui demeure un combat quotidien.

Vote

du 7 novembre au 2 décembre (avant 15 heures) par correspondance pour tous les instituteurs et PE

sauf les titulaires rattachés aux **écoles élémentaires de Chanac, Florac, Langogne, Marvejols, Mende et Saint Chély d'Apcher** ainsi qu'à l'**école maternelle de Mende Los solelhons** (gr. scolaire) qui votent dans leur école **le 2 décembre.**



CAPD Lozère Liste présentée par le SNUipp-FSU.

1 - **BAUMLE Sandrine** P.E.

1/2 référente MDPH + 1/2 CHS
SAINT-ALBAN

2 - **DUPENLOUP Jean-Charles** P.E.
TR BD FLORAC

3 - **PERRET Nathalie** P.E.
Adjointe Barjac

4 - **DOUET Éric** P.E.
TR ZIL AUMONT

5 - **HICAUBERT Karine** P.E.
Adjointe LA CANOURGUE

6 - **MARTIN Christelle** P.E.
Adjointe LE CHASTEL NOUVEL

7 - **TAURISSON Samuelle** P.E.
Classe Unique LES BONDONS

8 - **CORDESSE Claire** P.E.
Maître G RASÉD MARVEJOLS

9 - **GILLES Estelle** P.E.
Adjointe Maternelle LANGOGNE

10 - **BONNEFILLE Claude** P.E.
Bec de Jeu BALSIEGES

CAPA PEGC Académie de Montpellier

CHARDENOUX Michèle
PEGC Anglais
Collège Henri Bourrillon MENDE

60 heures : dispositif de suivi

La nouvelle organisation du temps scolaire a fait l'objet de nombreuses interventions dans les médias depuis la rentrée. Le **SNUipp** a décidé de mettre en place un dispositif de suivi pour donner la parole aux enseignants, pour établir un bilan, et interpellier le ministre.

Dans de nombreux départements, la mise en place à cette rentrée du dispositif d'aide individualisée se fait dans la confusion, suscite de nombreuses difficultés et fait l'objet de critiques.

C'est pourquoi, le **SNUipp** entend, avec vous, faire le point sur les différentes situations, recenser les modalités retenues par les écoles, pointer toutes les difficultés

rencontrées pour intervenir auprès de l'administration locale et du ministère.

Nous vous remercions d'y participer en remplissant l'enquête sur l'organisation des 60 heures disponible sur le site

<http://48.snuipp.fr>

et en la renvoyant à la section départementale.

Le **SNUipp** en fera un bilan, pour débattre ensemble, faire des propositions, afin de peser sur l'avenir et la réussite de tous les élèves et d'interpeller le Ministre pour obtenir la réouverture du dossier du rythme de la journée de l'élève et de la semaine scolaire.

CLIS, le SNUipp intervient...

Un courrier a été adressé au Ministère pour attirer son attention sur la situation des dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier degré.

Les élèves qui relèvent de CLIS font l'objet d'une décision d'orientation et d'un projet personnalisé de scolarisation établi avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Ils doivent en outre pouvoir bénéficier de l'action des établissements ou services sanitaires ou médico-éducatifs, ainsi que des soins que nécessite leur état de santé. Cet accompagnement éducatif, rééducatif ou thérapeutique est apporté par des professionnels (médecins, orthophonistes, psychologues, éducateurs spécialisés...) et nécessite une collaboration étroite avec l'enseignant spécialisé. Il ne relève en aucun cas d'une démarche de soutien aux élèves en difficulté.

D'autre part, l'enseignant de CLIS a pour objectif la scolarisation, dans les classes ordinaires,

des élèves qui lui sont confiés. Il doit pour cela travailler en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école. Il a la responsabilité d'élaborer les adaptations pédagogiques, sur la base d'évaluations individuelles régulières, et de constituer les parcours et les progressions répondant aux besoins d'apprentissage et de socialisation... propres à chacun des élèves.

Or, les enseignants affectés en CLIS ne bénéficient pas, contrairement à leurs collègues des réseaux, de SEGPA ou d'UPI, d'un aménagement de leur charge de travail sous forme d'allègement de leur service d'enseignement en raison de leurs tâches spécifiques.

Le **SNUipp** demande donc que les 2 heures hebdomadaires prévues dans le cadre de l'organisation de la nouvelle semaine soient consacrées aux relations avec les parents d'élèves, avec les intervenants et à l'organisation des synthèses effectuées par les équipes qui participent au projet de scolarisation de ces élèves.

Retraités

Manifestation le jeudi 16 octobre

Rassemblement à MENDE à 10 h 30
cour de La Chicquette

à l'appel des organisations de retraités
CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO,
FGR-FP (à laquelle appartiennent les
retraités SNUipp) et UNSA

La perte du pouvoir d'achat des retraités
ne peut plus durer :

- L'augmentation des retraites de 1,1 % au 1er janvier 2008 a été amputée de 0,5 % de soi-disant trop perçu 2007.
- Les 0,8 % du 1er septembre 2008, seraient une avance sur 2009 !

Ils constatent par contre une inflation bien réelle d'au moins 3,2 % sur les trois premiers trimestres 2008.

Ils dénoncent les mécanismes d'ajustement en vigueur (à la fois l'indice utilisé et la date d'effet) et exigent une revalorisation immédiate des retraites, pensions et pensions de reversion.

En matière de santé, la situation s'avère de plus en plus préoccupante.

La section fédérale de retraités-es **FSU 48**, regroupant personnels enseignants et non-enseignants appelle à assurer le succès de cette manifestation.

Exigeons l'assimilation des retraités instituteurs

Au printemps dernier le **SNUipp** a lancé une campagne de pétitions pour exiger que les instituteurs partis à la retraite sans être intégrés au corps des professeurs des écoles soient "assimilés".

Le plan signé par le Ministère prévoyait l'ouverture de ce processus en 2008 : aucune négociation n'est encore engagée.

Le **SNUipp** avait refusé de signer un accord qu'il jugeait, notamment sur ce point, insuffisant.

Les concernés ou leurs ayants cause, attendent cette assimilation en raison de la baisse du pouvoir d'achat mais aussi par simple mesure de justice.

Des milliers de signatures ont été rassemblées, il faut continuer.

Appel disponible à la section ou téléchargeable sur <http://www.snuipp.fr>

Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

É H E L O N S	INSTITUTEURS					PROFESSEURS DES ÉCOLES							P.E.G.C.					
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I M F	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I M F	H O R S C L	C L · N O R M.	H O R S C L	C L · E X C		
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				10 Cl. et +	S E G P A	1 Cl.	2 à 4 Cl.						5 à 9 Cl.	10 Cl. et +
11e	140	141	144	148	144	149	175	176	180	184	187	189	177		149			
10e	128	129	132	136	132	136	163	164	167	171	174	176	165		137			
9e	117	118	121	126	121	126	150	151	154	158	161	163	152		130			
8e	111	112	115	119	115	119	141	142	145	149	152	154	142		122			
7e	Retraités: pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 90 €						131	132	135	139	142	144	134	210	116			
6e							121	122	126	132	135		128	199		174		
5e	AVS, Adj d'éducation, EVS : 46 €						114	115	118	122	125			187		162		
4e	Disponibilité, Congé parental : 46 € Congé de formation :						109	110	113	117	120			173		149	198	
3e	80 % de la cotisation						104	105	108	112	115			163		137	186	
2e	et selon le temps partiel :						PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit							152		130	174	
1er	50 %, 75%... de la cotisation.						PE2 IUFM et LC en poste : 81 €							134		122	162	

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHÉSION 2008-2009

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

Vu sur
<http://48.snuipp.fr>

10 octobre,
journée mondiale
contre la Peine de Mort

*La coalition mondiale
contre la peine de mort
regroupe des ONG de
défense des droits
humains, des barreaux
d'avocats, des
collectivités locales
et des organisations
syndicales (la FSU...)
issus d'une dizaine
de pays.*

La journée du
10 octobre 2008 met
l'accent sur l'Asie.
Vous pouvez signer la
pétition sur notre site :
<http://48.snuipp.fr>

Maternelles

La carte pétition "Oh !
À la maternelle on
apprend" destinée à
M. DARCOS est
disponible au SNUipp.

Une rubrique
"pétition" est présente
sur notre site.
Consultez-la
régulièrement.



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701

Ce bulletin
vous a été envoyé grâce
au fichier informatique
du SNUipp 48.
Conformément à la loi
du 8.01.78, vous pouvez
avoir accès ou faire
effacer les informations
vous concernant
en vous adressant
au SNUipp 48 .
Publication mensuelle